

Image not found or type unknown



probleme bail et etat des lieux

Par **jessichrys**, le **08/10/2010** à **18:03**

mon bail fini le 6/11 la proprio veut faire l etat des lieux le 24/11 ou le 06/12 es ce legal, ne vais pas lui devoir des loyers alors que je lui ai donné mon preavis en temps et heure, de plus elle n a jamais fais le diagnostique plomb et ce malgres les recommandations du techniciens dpe qui ceci dit est intervenu pour l etablir(le dpe) trois mois apres la signature du bail a notre demande et ne ns a jamais fournis le ppnt quel recours je dispose pour l obliger a faire l etat des lieux au terme de mon bail et s agissant d un meublés a t elle deux mois pour me rendre la caution?

merci